Toiles@penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Léon Bourgeois ou la naissance du solidarisme

Laurent Kupferman

Dossier n° 2018 - 005

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Jacques Cels, Chemsi Cheref-Khan, Paul Danblon, André Dejaegere,
Anne-Marie Geritzen, Jacques Ch. Lemaire

Rubriques
Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements
Patricia Rolin
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat
Fabienne Vermeylen
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :
Iban : Be46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet
http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2018 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) **:**

n° 109 – *La Fondation pour l'assistance morale aux détenus*
n° 110 – *Que peut-on attendre d'un dialogue interconvictionnel ?*
n° 111 – *Islams et musulmans d'Europe à l'épreuve du libre examen*
n° 112 – *Francs-Parlers 2018*

Léon Bourgeois ou la naissance du solidarisme

Laurent Kupferman

Pour tout vous dire, j'ai découvert Léon Bourgeois lorsque je suis entré au chapitre du rite français qui s'appelle *Solidarisme Léon Bourgeois*. Comme je suis d'une nature un peu curieuse, je suis allé voir qui était ce personnage et j'ai découvert que c'était, d'abord, le seul franc-maçon français à avoir reçu le prix Nobel de la Paix. Je me suis demandé pourquoi il n'y avait même pas un Temple qui porte son nom, alors que certains portent des noms tout à fait prestigieux. On pourrait quand même consacrer le seul franc-maçon français qui détient un prix Nobel de la Paix. Il était aussi président de l'Assemblée nationale, président du Sénat, il est fondateur de la Société des Nations et il est, effectivement, avec Célestin Bouglé[1] qui par ailleurs, lui, est encore plus tombé dans les oubliettes de l'histoire, qui n'a plus rien. Célestin Bouglé était l'un des plus grands intellectuels de l'entre-deux-guerres, il était directeur de l'École normale supérieure. Il est le fondateur de la sociologie, pas de la sociologie telle qu'on la connaît aujourd'hui, mais de la sociologie d'origine qui plus intéressante. Célestin Bouglé et Léon Bourgeois ont pensé une doctrine qui s'appelle le *solidarisme*.

Le solidarisme émerge un moment qui ne lui est pas favorable. Il émerge un moment où le socialisme s'impose d'un point de vue politique. Il existe la version la plus marxiste avec la révolution bolchevique en Union soviétique. Il y a également la version jaurésienne, plus moderne, mais qui empêche l'émergence de la doctrine du radical-socialisme qui est le solidarisme.

Évidemment, il est vrai que le solidarisme est une forme de libéralisme social – ou de social-libéralisme – il faut dire les choses comme elles sont,

[1] Célestin Bouglé (1870-1940) est un philosophe et sociologue français. Il fut professeur de sociologie à la Sorbonne en 1901 et directeur de l'École normale supérieure à partir de 1935. Défenseur de la sociologie comme science, il fut également un républicain militant, engagé dans les luttes sociales de son temps. Dans ses travaux, il s'est efforcé de concevoir une sociologie ayant pour fondement une morale laïque et libérale qui n'est pas étrangère à ses positions politiques.

et de toute façon, c'est ce que revendique Léon Bourgeois. Léon Bourgeois n'est pas un idéologue : il pense que le libéralisme pur et dur, ça ne fonctionne pas parce que ça crée des inégalités et que ça laisse sur le côté des femmes et des hommes qui sont impactés. L'idée du ruissellement, même si elle est plus tardive, elle date des années 1870, mais elle est en germe dans le laisser-faire du libéralisme. Cette idée ne peut pas fonctionner. Léon Bourgeois a une formule assez juste : il pense que l'homme est un être de raison et qu'en cela il est dans cette idée de conscience de vrai, c'est-à-dire qu'il va vers le bien. Pour nous, humanistes, cela ne peut que nous parler même si ce n'est pas une réalité, tous les jours, constatée. Si nous, nous ne croyons plus à cette idée d'amélioration de l'humain, alors on peut tout de suite raccrocher les outils et aller boire un verre sans travailler.

Léon Bourgeois pense aussi que le bien ne peut être réalisé que par le vrai, mais que le vrai n'a de prix que si sa réalisation contribue au bien. En clair, parce que c'est une idée un peu trop philosophique, pour moi dans la traduction complète, littérale, c'est que la santé, la protection sociale, l'éducation ont un coût réel et important, mais qu'elles n'ont pas de prix. C'est ça, la doctrine du libéralisme, c'est aussi ce que l'on appelle le fameux « contrat », le « quasi-contrat ». L'Homme (les hommes et les femmes, les citoyennes et les citoyens) naît avec des droits : le droit à l'éducation, le droit à la protection contre les accidents de la vie, le droit à la liberté d'exercice démocratique. Mais aussi avec des devoirs qui sont de transmettre au travers de l'impôt, et notamment l'impôt sur le revenu, dont Léon Bourgeois est un défenseur. Et Léon Bourgeois perdra la présidence du Conseil, parce qu'au Sénat il sera mis en minorité sur la loi de l'impôt sur le revenu. Il est le seul président du Conseil à avoir démissionné parce qu'il avait été mis en minorité devant la Chambre haute. Cela prouve qu'il avait un sens de l'éthique, peut-être un peu excessif, d'après Georges Clémenceau[2] –, mais Clémenceau ne trouvait grâce qu'aux yeux de Clémenceau. Il y a cette dimension qui est purement républicaine, c'est-à-dire qu'en travaillant sur le livre, avec Jean-Louis Debré, on s'est rendu compte que beaucoup d'hommes et de femmes politiques, notamment ces derniers temps, brandissaient l'étendard de la République sans finalement en connaître les principes.

[2] Georges Clémenceau (1841-1929) est un homme d'État français, radical-socialiste, président du Conseil de 1906 à 1909, puis de 1917 à 1920. Défenseur de l'amnistie pour les communards, et anticlérical, il prône la séparation des Églises et de l'État et s'oppose à la colonisation, faisant tomber le gouvernement Jules Ferry sur cette question. Fondateur du journal *La Justice* et de la *Société des droits de l'homme et du citoyen*, il travaille ensuite à *L'Aurore* et prend une part active dans la défense du capitaine Dreyfus. Il ne cessa de militer en faveur de la restitution de l'Alsace-Moselle, perdue à la suite de la défaite de 1871.

La République, si on veut un peu la définir, c'est, évidemment, 1789 : « Les hommes naissent libres et égaux en droits », cela veut dire que les hommes ne sont plus déterminés par leur naissance, mais ont la capacité de s'émanciper de leur milieu d'origine ; mais, en 1789, c'est une idée philosophique théorique. Dans la réalité pratique du citoyen, il n'y a rien, l'exercice démocratique est censitaire jusqu'en 1848. Pour voter, le suffrage universel est relatif, parce que masculin, et n'arrive qu'en 1848.

Ensuite l'éducation, qui est quand même le levier pour sortir de son milieu d'origine, pour celui ou celle qui en a le désir et les moyens, ne devient laïque, gratuite et obligatoire qu'en 1879. Là, la République progresse un peu, l'idée, la *praxis* républicaine.

Laïque, parce qu'il fallait faire sortir l'éducation du giron des congrégations.

Gratuite, parce qu'il fallait qu'elle soit accessible à tous.

Obligatoire, parce que jusqu'en 1906, il n'y a pas de jours de congés payés... les enfants travaillaient, les femmes travaillaient, les hommes travaillaient. Jusqu'en 1879, les hommes et les enfants travaillaient jusqu'à onze heures par jour, sept jours sur sept.

On oublie souvent de préciser que c'est cette loi sur l'enseignement laïque gratuit et obligatoire qui a permis de soustraire l'enfant à la pression économique. Ce que l'on oublie également de dire souvent sur la République, c'est qu'elle est démocratique, laïque à partir de 1879 jusqu'au point de 1905, qui est l'acte de séparation de l'Église et de l'État : comme un acte de divorce. Le mot « laïcité » n'est pas écrit dans la loi de 1905, mais c'est l'acte qui constate le divorce entre les Églises et l'État et qui met fin à l'intervention structurelle des Églises dans la vie de la cité. Il en reste encore, mais il n'y a plus d'intervention comme à l'époque où les congrégations dirigeaient l'enseignement, l'évêque d'un trait de plume pouvait révoquer l'instituteur. Les rabbins, les curés et les pasteurs étaient d'office instituteurs sans passer de diplôme. Il faudra attendre les lois républicaines de la III^e^ République pour que cesse tout cela.

Voilà la base sur laquelle s'appuie Léon Bourgeois : c'est la base du républicanisme de la III^e^ République.

Ce qui a été effleuré du bout des lèvres dans la II^e^ République, notamment dans celle du gouvernement provisoire de 1848, qui, bien sûr, abolit l'esclavage, mais qui, aussi, commence à prendre la mesure de la question sociale qui est prégnante dans la vie républicaine, mais qui n'est pas toujours prise en compte. Cette idée, dans la république jusqu'en 1848, que seule la liberté suffit, et que la liberté va tout régler, se heurte

à la réalité, qui est, depuis la révolution industrielle, le sort des classes les plus défavorisées. Il faudra attendre les premières « mesurettes », en 1848, que le gouvernement provisoire –, c'est celui qui travaillera le plus dans la IIe République, après la IIe République se transformera lentement en un régime césarien, puis impérial –, sont posées par ce que l'on appelle la Commission du Luxembourg. La IIe République expulse les sénateurs et met à la place deux personnes qui sont l'ouvrier Albert[3] –, que l'on a un peu oublié et qui est pourtant un personnage très engagé –, et Louis Blanc[4] qui président aux travaux de la Commission du Luxembourg qui est le prélude à l'histoire du droit social. C'est vraiment le tout début, mais ce n'est pas rien parce que cela éveille les consciences. Cela aboutira aux ateliers nationaux qui ne sont pas un très grand succès –, il faut bien le dire –, mais ils permettent à des familles de sortir de la misère provisoirement et qui éveille le début de la conscience républicaine sur la question sociale.

Avec l'avènement de Louis Napoléon Bonaparte, la question sociale, évidemment, régresse, bien qu'il ne soit pas non plus un affreux fasciste. C'est un personnage que l'on ne peut pas glorifier, mais, dans la droite, ce n'est pas le personnage le plus hostile à la question sociale. Le livre[5] de Louis Napoléon Bonaparte sur l'extinction du paupérisme est un peu artificiel. Néanmoins, il permet de maintenir une certaine conscience sur la question sociale. Il faudra attendre la chute du régime impérial, le 4 septembre 1870, pour que la question sociale réémerge de manière un peu tragique au travers de la *Commune de Paris*[6] en 1871.

Même si je ne suis pas de ceux qui idéalisent l'intervention de la maçonnerie pendant la *Commune*, je pense que la Maçonnerie est intervenue en force tampon pour éviter des querelles fratricides. Elle n'y arrivera pas, mais elle aura au moins essayé.

Il n'empêche que le cœur doctrinal de la *Commune de Paris*, en 1871, c'est le programme de la IIIe République. Tout cela arrive très vite, très fort

[3] Alexandre-Albert Martin (1815-1895) surnommé l'« ouvrier Albert », est un homme politique français connu pour son engagement socialiste lors de la Révolution de 1848.

[4] Louis Blanc (1811-1882) est un journaliste et historien français, qui fut membre du gouvernement provisoire de 1848 et député sous la IIIe République. Socialiste et républicain, il participe à la *campagne des Banquets* en faveur du suffrage universel et se distingue, après la Révolution de 1848, en proposant la création des *Ateliers sociaux* afin de rendre effectif le droit au travail.

[5] Louis Napoléon Bonaparte, *L'Extinction du paupérisme*, Paris, Pagnerre, 1844.

[6] La *Commune de Paris* est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris qui dura un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. Cette insurrection contre le gouvernement (issu de l'Assemblée nationale qui venait d'être élue au suffrage universel masculin), ébaucha pour la ville une organisation proche de l'autogestion ou d'un système communiste. La *Commune* est en partie une réaction à la défaite française de la guerre franco-prussienne de 1870 et au siège de Paris, ainsi qu'une manifestation de l'opposition entre le Paris républicain, considéré comme « rouge », et une Assemblée nationale à majorité monarchiste.

et cela a comme toujours un effet antagoniste. C'est pourquoi les élections, après la *Commune de Paris*, portent au pouvoir un régime extrêmement réactionnaire, celui du maréchal de Mac Mahon[7]. Le maréchal de Mac Mahon supprime de manière abusive tous les acquis qui avaient été portés par les précédentes révolutions : il supprime Marianne, il interdit *La Marseillaise*, il supprime la liberté de la presse… C'était un personnage très sombre et pas très républicain. Il souhaitait rétablir la monarchie avec une préférence pour les Bourbon, il se dit que le comte d'Artois aurait refusé le drapeau républicain. Il se trouve que, par les hasards de l'histoire, aux élections municipales de 1876, les républicains prennent le pouvoir et, par la suite, ils prennent le pouvoir aux élections de l'Assemblée nationale où émerge Léon Bourgeois.

Léon Bourgeois est né en 1851, dans une famille républicaine. Il fait d'abord du droit, ensuite il est volontaire dans l'armée pour lutter contre l'armistice. Il veut continuer la guerre, comme beaucoup de républicains et notamment Gambetta[8], mais il incarne surtout les nouvelles élites républicaines. Lorsque Louis-Philippe[9] est arrivé au pouvoir, il récuse l'ensemble des élites militaires, l'ensemble des élites politiques, l'ensemble des élites diplomatiques et il a puisé dans le vivier bonapartiste.

Au moment où la République arrive au pouvoir, elle cherche, plutôt que de renvoyer les personnages éminents, dans les « nouvelles classes », des personnes qui peuvent diriger le pays et Léon Bourgeois est l'une de ces personnes bien formées. Il a fait des études de droit et il est passionné de la chose publique. Léon Bourgeois est nommé préfet de la Marne et il se mariera avec une champenoise dont les parents étaient viticulteurs. Il deviendra sénateur, puis député de la Marne et il décédera dans la Marne. Cette rencontre avec la Marne sera quelque chose de très fort dans sa vie. Il devient préfet de Paris après la *Commune*, ce qui n'est pas négligeable

[7] Patrice de Mac Mahon (1808-1893) est un homme d'État français, maréchal de France et président de la République française de 1873 à 1879. Durant sa carrière militaire, il se fera remarquer notamment lors de la prise d'Alger (1830), lors du siège de la citadelle d'Anvers (1832) et lors du siège de Constantine (1837).

[8] Léon Gambetta (1838-1882) est un homme politique français républicain. Membre du gouvernement de la Défense nationale en 1870, chef de l'opposition dans les années suivantes, il fut l'une des personnalités politiques les plus importantes des premières années de la IIIe République et joua un rôle clé dans la pérennité du régime républicain en France après la chute du Second Empire.

[9] Louis-Philippe Ier (1773-1850) est le second et dernier souverain français à avoir régné sur la France avec le titre de « roi des Français », le premier ayant été Louis XVI. Bien moins traditionaliste que ses prédécesseurs, il incarna un tournant majeur dans la conception et l'image de la royauté en France. Louis a tenté de pacifier une nation profondément divisée avec les armes de son. Cependant, la chute du régime qu'il a fait naître a pour principales causes d'une part la paupérisation des « classes laborieuses » (paysans et ouvriers) et, d'autre part, le manque de compréhension de la part des élites de la monarchie pour les aspirations de l'ensemble de la société française. Il abdique en 1848 et craignant de subir le même sort que Louis XVI et Marie-Antoinette, il se déguise et quitte Paris.

comme fonction : il doit représenter l'État dans une ville qui a lutté contre l'État.

Il faut se rappeler que la *Commune* fait –, un peu mythiquement selon moi –, consensus, mais, à l'époque, les Républicains étaient « vent debout » contre la *Commune*. Gambetta a une très opportune extinction de voix : il part dans le sud de la France d'où il ne revient qu'une fois que le sale travail a été fait par tiers et les armées versaillaises, et il n'est pas le seul. Les icônes républicaines de l'époque sont contre la *Commune*, parce qu'elle met en danger l'ordre républicain.

Léon Bourgeois arrive dans cette époque un peu trouble et le parti radical-socialiste est confronté à un problème : il n'a pas de corps doctrinal. D'un côté, il y a le libéralisme et de l'autre côté, il y a l'émergence du socialisme. Le parti radical a quelques élus et compte dans ce moment politique. C'est ainsi qu'il demande à Léon Bourgeois de penser à ce que pourrait être le corps doctrinal du radical socialisme et, avec Célestin Bouglé, il pense, il crée le *solidarisme*.

Le *solidarisme*, c'est cette idée que les hommes et les femmes, en tant que citoyens et citoyennes ont des droits : le droit à l'éducation, le droit à la protection contre les accidents de la vie… Il estime que ces droits doivent être financés par l'impôt sur le revenu. Et, à ce sujet, il y a une forte opposition entre les socialistes et les solidaristes, car les solidaristes sont contre la lutte des classes : ils ne sont pas contre le constat, ils sont contre le fait de maintenir la lutte des classes, ils essayent de trouver les voies et les moyens de la réduire. On peut trouver cela naïf, mais c'est leur désir. Les solidaristes sont pour la propriété individuelle et contre la propriété collective. Non pas qu'ils y soient structurellement opposés, mais ils pensent que la propriété individuelle est un moteur pour les hommes et les femmes, pour se construire. C'est une différence doctrinale assez frontale, à l'époque, entre ces trois composantes – les jaurésiens, les communistes, les solidaristes – du camp du « progrès ». Dans le camp du progrès –, je vais ajouter une composante, même si elle ne fait pas plaisir –, les légitimistes, les monarchistes, les ultracatholiques étaient ouvriéristes. Il existe de magnifiques phrases du comte Villeneuve-Bargemon[10] qui sont, quand on les lit aujourd'hui, très engagées.

Parmi celles et ceux qui essayent de faire émerger la conscience sociale

[10] Christophe de Villeneuve-Bargemon (1771-1829) est un haut fonctionnaire français. Il a été préfet de Lot-et-Garonne, préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

Pourquoi Léon Bourgeois tombe-t-il dans les oubliettes de l'histoire ? Mon hypothèse c'est qu'à ce moment-là de l'histoire, la doctrine radicale ne peut pas exister, il n'y a pas de place politique pour elle. C'est-à-dire que le socialisme monte en puissance et que Léon Bourgeois est, peut-être, celui qui a eu raison trop tôt, parce que le socialisme poussé dans sa forme la plus marxiste, c'est un échec, il ne faut pas se raconter d'histoire.

Le socialisme dans sa forme plus « légère », en France, refuse d'évoluer et on constate l'assomption électorale que cela a donné. D'un autre côté, le libéralisme ne fonctionne pas non plus. On voit bien, à travers le monde, que le libéralisme crée des richesses, mais pour qui ? Nonante-neuf pour cent des richesses sont concentrées dans un pour cent de la population. Ce n'est pas ce que l'on pourrait appeler une politique éthique et vertueuse !

Il y a une forme de modernité dans la pensée de Léon Bourgeois et je pense que cette modernité on pourrait la lui reconnaître parce que je pense qu'il apporte une réponse qui très éthique parce qu'elle est réaliste et parce qu'elle s'occupe de celles et ceux qui sont les plus fragilisés dans un monde qui est extrêmement violent. Je pense que la réponse solidariste est une solution. Bien sûr, il faudrait l'améliorer, il faudrait la moderniser ; elle n'est pas complètement en phase avec notre époque.

Cent vingt ans après, la doctrine du solidarisme mériterait un peu plus d'intérêt.

Nos Toiles@penser 2017

disponibles sur demande et sur notre site http://www.lapenseeetleshommes.be

Ambitions de la laïcité

Du bon usage de la laïcité, Marc Jacquemain
Manifeste d'interdépendance — Aepl, Association européenne de la Pensée libre
Le combat des Lumières, Marcel Voisin
L'islam dans la laïcité. Émile Combes, réformateur des medersas algériennes, 1892-1895, Pierre Besses

Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Une boîte à outils contre le créationnisme, Stéphane Louryan

Avancées en faveur de l'éducation

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, révolution ou illusion, Claude Wachtelaer

Au féminin

Le harcèlement à l'égard des femmes
Introduction, Latifa Aït Baala
Touche pas à ma pote, Béa Ercolini
Le harcèlement, une question d'émotions ?, Patricia Melotte
Que dit la loi ?, Abella Martin
Le harcèlement : une telle violence, Viviane Teitelbaum
Les actions, Collectif

La Justice

Vous avez dit Justice ? Violences et fantasmes du système pénal
La violence de l'État, Geoffroy de Lagasnerie
La détermination de la responsabilité pénale par la justice, Geoffroy de Lagasnerie
Vision de la répression opérée par le système pénal, Geoffroy de Lagasnerie

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance...

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance..., Agora Pensée libre

Bien-pensance ou pensée dominante ?, Agora Pensée libre

Les polémistes d'hier et d'aujourd'hui ?, Agora Pensée libre

Et si on en finissait avec le politiquement correct...

Les dérives de la perversion, Agora Pensée libre

Le loup dans la bergerie, Agora Pensée libre

La querelle du créationnisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct et le racisme, Agora Pensée libre

Le politiquement correct dans ses différentes évolutions, Agora Pensée libre

L'Europe

Que faire, face à la situation géopolitique de l'Europe ?

Le contexte géopolitique, Midi de la Pensée libre

La relation Otan-Union européenne, Midi de la Pensée libre

Les États-Unis d'Europe, Midi de la Pensée libre

La défense européenne, Midi de la Pensée libre

La société européenne de défense, Midi de la Pensée libre

L'Europe et ses frontières, Midi de la Pensée libre

Réflexions à propos de l'islam

Les Lumières dans l'islam, Rudi Roth

Solidarité, société décente, une réponse humaniste

De quoi parlons-nous ?, Charles Coutel

La crise de la solidarité, Charles Coutel

La crise de l'humanisme et la solidarité, Christophe Habas

Histoire de la franc-maçonnerie, René Le Moal

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications et de nos programmes d'émissions télévisées et radiophoniques ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française